



**CEEAC**

**ECCAS**

*Le Secrétariat Général*

**Conférence des Ministres de la CEEAC sur l'éco sécurité, le conflit homme/faune et les autres conflits liés à l'utilisation des terres en Afrique centrale**

**N'Djamena, 27 juillet 2017**

**HUIS CLOS DES MINISTRES**

**Communiqué final**

1. Sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur **Idriss DEBY ITNO**, Président de la République du Tchad, Chef de l'Etat, s'est tenu à N'Djamena en République du Tchad le 27 Juillet 2017, le segment de haut niveau de la Conférence des Ministres de la CEEAC sur l'éco sécurité, le conflit homme/faune et les autres conflits liés à l'utilisation des terres en Afrique centrale. Cette Conférence a été organisée par le Gouvernement du de la République du Tchad, en collaboration avec la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) à travers le Programme de Conservation de la Biodiversité en Afrique Centrale-Sauvegarde des Eléphants d'Afrique Centrale (PCBAC-SEAC), financé par la Banque Africaine de Développement (BAD).
2. Cette conférence a bénéficié de l'appui technique de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et du Fonds Mondial pour la Nature (WWF).
3. Cette session de haut niveau a été précédée du 25 au 26 juillet 2017 par le segment technique.
4. Les pays membres ci-après ont pris part aux travaux : Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Sao Tomé et Principe et Tchad.
5. Y ont également pris part les ambassadeurs et les représentations des corps diplomatiques, les sénateurs et parlementaires, les institutions sous-régionales suivantes : CEEAC, COMIFAC, RAPAC, CEFDHAC et autres réseaux affiliés, les agences du Système des Nations Unies et institutions financières internationales, organisations de la société civile, les médias nationaux et internationaux.
6. La cérémonie solennelle d'ouverture a été marquée par neuf allocutions prononcées par les personnalités suivantes:
  - Madame **Mariam DJIMET IBET**, Maire de la ville de N'Djamena ;
  - Monsieur **Patrick MBOMA**, Ambassadeur de Bonne Volonté de la CEEAC en matière de Lutte Anti Braconnage ;



**CEEAC**

**ECCAS**

- Monsieur **KADDU SEBUNYA**, Président d'African Wildlife Foundation (AFW) ;
- Monsieur **Armand Guy ZOUNGUERE-SOKAMBI**, Vice-Président de la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC) ;
- Son Excellence, Madame **JOSEPHA LEONEL CORREIA SACKO**, Commissaire de l'Union Africaine en charge de l'Agriculture et du Développement Rural ;
- Son Excellence, Madame **MFOULA Marie Thérèse Chantal**, Secrétaire Général Adjoint en charge du Département de l'Intégration Physique, Economique et Monétaire à la CEEAC ;
- Monsieur **MOHAMADOU Mansour Ndiaye**, représentant résident de la FAO au Tchad ;
- Monsieur **Albert MENDY**, Coordonnateur de l'UNESCO Tchad ;
- Son Excellence, Madame **NGARMBATINA ODJIMBEYE CARMEL SOU IV**, Ministre de la Santé Publique, représentant le Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République du Tchad.

7. Le bureau mis en place pour la conduite des travaux a été constitué ainsi qu'il suit :

- ❖ Président : Son Excellence Monsieur **Brah MAHAMAT**, Ministre de l'Environnement et de la Pêche de la République du Tchad ;
- ❖ Vice-président : Son Excellence Monsieur **Henri DJOMBO**, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de la République du Congo ;
- ❖ Rapporteurs :
  - Son Excellence, Madame **Arlette SOMBO-DIBELE**, Ministre de l'Environnement, du Développement Durable, des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche de la République Centrafricaine ;
  - Son Excellence, Monsieur **AMBATOBE NYONGOLO Amy**, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable de la République Démocratique du Congo.

Ont également pris part à cette importante séance de travail, les ministres suivants :

- Son Excellence Monsieur **YERIMA MANDJO YOUSOUFA**, Ministre de l'Elevage et de la Santé Animale de la République Centrafricaine ;
- Son Excellence, Monsieur **BACHAR ALI SOULEYMANE**, Ministre de l'Administration du Territoire et de la Gouvernance Locale de la République du Tchad ;
- Son Excellence Monsieur **ASSEID GAMAR SILECK**, Ministre de la production, de l'irrigation et des équipements agricoles de la République du Tchad ;
- Son Excellence **Georges KAZADI KABONGO**, Ministre de l'Agriculture de la République Démocratique du Congo



**CEEAC**

**ECCAS**

8. Après la mise en place du bureau, le Rapport du segment technique a été présenté par le Rapporteur général des Travaux.
9. Au huis clos, les Ministres ont examiné les points suivants de l'ordre du jour :
  - Examen des outils stratégiques, techniques et opérationnels de la mise en œuvre de la Déclaration ;
  - Examen du projet de texte portant création du Consortium sur l'éco sécurité, le conflit homme/faune et les autres conflits liés à l'utilisation des terres en Afrique centrale ;
  - Examen de la stratégie de l'huile de palme durable en Afrique centrale ;
  - Examen des recommandations de la Conférence et de la feuille de route post Conférence de N'Djamena ;
  - Examen de la Déclaration des Ministres de la CEEAC sur l'éco sécurité, le conflit homme/faune et les autres conflits liés à l'utilisation des terres en Afrique Centrale ;
  - Divers.
10. Au terme des délibérations des points sus-évoqués, des échanges fructueux assortis de constats et recommandations ont été formulés par les Ministres et les documents suivants examinés ont été validés :
  - la Déclaration des Ministres de la CEEAC sur l'éco sécurité, le conflit homme/faune et les autres conflits liés à l'utilisation des terres en Afrique Centrale ;
  - les outils stratégiques de mise en œuvre de la Déclaration : le système de l'éco sécurité des ressources naturelles en Afrique centrale, le système de gestion des conflits homme/faune, le système de gestion des conflits liés à l'utilisation des terres, le système de gestion de l'éco agriculture et le système sur l'économie des parcs zoologiques ;
  - les outils techniques de mise en œuvre de la Déclaration : le programme sur l'éco sécurité en Afrique centrale, le programme d'appui à gestion du conflit homme/faune en Afrique centrale, le programme d'appui à la gestion des autres conflits liés à l'utilisation des terres, le programme de développement de l'éco agriculture, le programme du développement de l'économie des parcs zoologiques.
  - les outils opérationnels de mise en œuvre : le concept des Unités Spéciales d'éco sécurité à intégrer dans le dispositif de Défense sécurité existant dans les Etats, le concept de centre d'excellence de recherche, d'innovation et de formation assurant également les fonctions d'observatoire à intégrer dans les établissements universitaires existants et celui de salon spécialisé.
  - la stratégie de l'huile de palme durable. Cependant, les ministres ont recommandé que les observations faites par la RDC soient prises en compte et que le document soit harmonisé avec la Déclaration de Marrakech. Enfin, ils ont recommandé que le Tchad soit inclus dans cette stratégie.



**CEEAC**

**ECCAS**

- la feuille de route post Conférence de N'Djamena. Les Ministres ont adopté ladite feuille de route. Ils ont par ailleurs demandé au Secrétariat Général de la CEEAC de mobiliser les ressources nécessaires auprès des pays membres et des partenaires techniques et financiers, comme l'Union européenne dans le cadre du PIR 11<sup>ème</sup> FED, pour la mise en œuvre de la feuille de route. Les Ministres ont également réitéré la nécessité pour la CEEAC de collaborer étroitement avec la BDEAC pour garantir le succès de la mise en œuvre de la feuille de route.
11. S'agissant du texte portant création du Consortium sur l'éco sécurité, le conflit homme/faune et les autres conflits liés à l'utilisation des terres, les ministres ont renvoyé son examen à une rencontre ultérieure.
  12. Au terme des travaux, les Ministres ont remercié le peuple frère de la République du Tchad, son Président et son Gouvernement de l'accueil chaleureux qui leur a été réservé.
  13. Les Ministres ont aussi félicité tous ceux qui ont contribué à l'organisation logistique de cette Conférence, notamment le Secrétariat général de la CEEAC, les partenaires au développement, l'équipe d'interprètes et du secrétariat de la Conférence.

Fait à N'Djamena, le 27 juillet 2017

Pour les Ministres,

Monsieur le Ministre de l'Environnement et  
de la Pêche de la République du Tchad,

Président de la Conférence



**Brah MAHAMAT**